

Loin des festivités de Versailles, dans un hameau posé sur les rives de la Sarthe (un trou malfamé depuis que deux rémouleurs y ont été assassinés), Pontus palpe du doigt la protubérance croche de son nez. Il ne s'est jamais accoutumé à cette malformation congénitale que Doucette compare au tarin d'un singe nasique ou à une patate.

Le chirurgien que la mère adoptive de Pontus avait consulté, lors de l'adoption du gosse, n'avait pas été d'un grand réconfort : « Cartilage alaire massif, déviation de la cloison osseuse ; déformation de l'auvent ostéo-cartilagineux... » Et bien d'autres termes savants que Doucette n'avait pas compris, si ce n'est que la malformation était irréversible et qu'elle devait en prendre son parti. Car en l'état de la science, un manant ne pouvait rien attendre de la médecine.

Le praticien avait bien tenté de la rassurer en lui faisant miroiter que l'appendice du jeune garçon favoriserait son olfaction, rien ne l'avait franchement apaisée. Pire, elle était sortie accablée de la consultation. L'idée

de vivre aux côtés d'un gamin à la trogne difforme l'avait désespérée.

Pontus boutonne sa vareuse de toile, remonte son col et se frictionne les flans. Il fait frisquet en ce mois d'octobre à Pouzieux. Le logis en torchis de Doucette n'est pas bâti pour lutter contre les vents filous qui s'infiltrent sous le battant de la porte et jusque dans les interstices du châssis de la tabatière.

— Tu ferais mieux de venir m'aider à dépecer ce crapaud, plutôt que de t'admirer, le tance Doucette.

Elle observe le gosse du coin de l'œil, en éviscérant le batracien sur une planche posée sur un tonneau. Pontus se contemple le nez dans le reflet de la vitre. Il le pince pour tenter d'en réduire le volume.

— Alors, Patate ! C'est pour aujourd'hui ou pour demain ?

Cette fois, la voix de Doucette est montée d'un cran. Elle poursuit son office, pèle la peau de l'animal, l'éventre, le pend à un fil pour le faire sécher avant de le réduire en poudre.

Doucette a recueilli Pontus après la mort de sa mère, emportée par la peste quand il avait deux ans, et le récent décès de son père. À court de bras, la matrone avait vu dans l'orphelin, trapu et robuste, l'occasion de mener à terme les travaux qu'elle repoussait de jour en jour. Aussi avait-elle convaincu le patriarche du village (qui venait d'arrêter le gamin pour le vol d'un pain sur le marché) qu'elle était à même de remettre l'adolescent sur le droit chemin. Les villageois connaissaient la main de Doucette, jamais en retard d'une torgnole. Voyant que Pontus n'obtempère pas à son ordre, Doucette,

courroucée, abandonne sa besogne, attrape le gosse par l'oreille et lui colle la tête sur le crapaud sanguinolent.

— Et ça, avec ton nez de macaque, tu le sens ?

Pontus a beau tenter de se débattre, la mégère tient bon. Elle ne le lâche qu'après lui avoir administré une bonne paire de claques.

— J'vais t'apprendre à obéir, moi !

Pontus tente de crâner un peu. Il relève d'une main les cheveux qui lui tombent en boucles épaisses devant les yeux et s'efforce de sourire pour s'assurer qu'il en est encore capable. Entravé, asservi, humilié, violenté, le gamin n'est jamais soumis. Jamais résigné. Il a cette folie douce qui habite certains êtres et les rend étrangement résistants au mal.

Doucette n'a de comptes à rendre à personne. Le patriarche lui a confié l'orphelin, elle l'éduque à sa guise. Pour elle (bien qu'elle n'ait jamais eu de progéniture), il n'y a pas trente-six façons d'élever un gosse mais une seule : la manière forte. Et de ce point de vue, Doucette est plutôt bien lotie. La paume de sa main est aussi large qu'un battoir.

Une nuit, Doucette envoie Pontus remplir un seau au puits. Elle sait que le gamin craint le noir, mais elle veut mâter ce gouspin qui n'écoute jamais rien. Comme il traîne les pieds, elle l'enferme dans la cour.

— Comme ça, tu vas pouvoir faire ami-ami avec tes démons, ricane-t-elle en verrouillant la porte.

Au matin, Pontus est recroquevillé sur le pas de la porte. Il claque des dents, tremble de froid et de peur.

— Y'avait des rats. Y'en avait plein, bredouille-t-il, j'avais peur qu'ils me mangent les pieds.

— Et alors ? ironise Doucette. Ils ne t'ont pas becqueté, à ce que je vois.

À l'heure du déjeuner, la carogne décide, pour punir Pontus de sa désobéissance de la veille, de lui faire avaler de force des viscères de porc crus.

— Et mange tout ! ordonne-t-elle. Ça rend fort ! Tiens ! Regarde les biceps du charron, il en mange tous les jours à c'qu'on dit.

Pontus se force à décortiquer un morceau de tripe sanguinolente, mais vomit aussitôt sur le sol. Doucette est hors d'elle. Ne pouvant refréner sa colère, elle saisit l'adolescent par le cou et l'oblige à s'agenouiller sur les cendres encore chaudes de la cheminée.

— D'aussi bons morceaux ! Ce n'est pas une honte ça, espèce de saligaud ! Je veux que tu t'excuses pour ton dégueulis de chien malpropre !

Pontus gémit à grand bruit mais Doucette ne supporte pas les pleurnicheries. Elle le boucle dans l'enclos aux cochons.

— Et bouffe dans leur auge, si t'as faim ! raille-t-elle, au moment de tirer la targette.

Pontus attend que la mégère se soit endormie pour tordre le grillage de la clôture à l'aide d'un bout de fer trouvé sur place. Il a faim. Son intestin est gonflé d'air, rond comme un ballon. Il vendrait son âme au diable pour un quignon de pain. Dos courbé, il se faufile à pas de loup jusqu'au garde-manger.

Dans la nuit, c'est un lutin facétieux qui se meut. Il dérobe une rognure de fromage et un croûton de pain qu'il s'empresse de dissimuler sous sa paillasse. Mais, il connaît mal Doucette. Elle ne dort jamais que d'un œil,

l'autre sur sa réserve de nourriture. Les denrées sont si rares en cette période de disette.

Malgré sa corpulence, la marâtre bondit de son lit et fond sur Pontus comme un oiseau de proie.

— Ah ! C'est donc ça, fripouille ! Me voler. Moi qui t'ai accueilli comme un fils, alors que tu n'avais pas une guenille à te mettre sur le cul.

Elle tonne, vocifère comme une harengère, lève le nez vers le plafond et joint les mains en signe de prière.

— Qu'ai-je fait, mon Dieu, pour hériter d'une vermine pareille ? Seigneur, dites à vos saints, à vos anges et à tout votre bataclan qu'il me débarrasse de ce vaurien. Je n'en peux plus ! Je vais y laisser ma peau.

Doucette ne croit pas en Dieu, mais elle ne sait plus gérer ce gosse qui la fait tourner en bourrique. Pontus désobéit, fait des bêtises, multiplie les ruses et subterfuges pour s'évader. Il a souvent songé à se rebeller contre la virago, qu'il appelle en douce, sans que personne sache bien pourquoi, la Muava (peut-être « la mauvaise » dans son jargon), mais la poigne de Doucette l'en a toujours dissuadé.

Progressivement, les vertiges du garçon se transforment en terreur, puis la terreur cède à une rancune épaisse, tenace. Il médite sans relâche sa vengeance. Il ne se passe pas une heure sans qu'il échafaude des plans de représailles plus fous les uns que les autres : un oreiller imprégné de poudre de crapaud, une corde tendue en travers de l'escalier du dehors, un poteau de l'auvent descellé... Il n'est pas à court d'idées, mais aucune n'emporte franchement son adhésion. Et puis, la mégère est retorse.

À défaut de solution, Pontus s'est reclus dans le silence. Il a édifié, entre lui et la dragonne, les murs

d'un territoire qui n'appartient qu'à lui. À lui et à un chien jaune venu de nulle part, qu'il a découvert dans le jardin un jour de pluie. L'animal avait dans l'œil le reflet sombre et triste d'un orphelin et Pontus s'était immédiatement pris d'affection pour lui.

Craignant une vive réaction de la Muava, il avait dissimulé son réfugié sous un amas de cartons et le nourrissait en catimini du reste de ses maigres repas. Est-ce le fait de l'avoir dénommé « Chut » qui réduisit l'animal au silence ? Nul ne le sait. Toujours est-il que le chien respecta la discrétion que lui avait recommandée son jeune maître. Pas une fois il ne jappa ni n'aboya.

Malheureusement, le destin voulut que Chut sortît un jour de sa cachette et pénétrât dans l'espace existentiel de Doucette, un carré de terre battue d'une vingtaine de « pieds de roi ». Et ce que craignait Pontus arriva. La mégère flanqua un violent coup de pied dans les côtes du chien, en hurlant :

— Fous le camp ! J'veux pas qu'tu bouffes mon chat !

Chut fila en couinant. Puis Doucette se baissa, prit le félin dans les bras et le caressa doucement. Pontus n'avait jamais songé qu'une pogne comme celle de la Muava serait capable d'une si grande tendresse.

— Viens, mon gros minet. Ce sale bâtard t'a fait peur, hein ? Mais maman est là. Il ne peut rien t'arriver.

Doucette vivait seule depuis que son mari, las de ses brimades et de ses fureurs, s'était fait la belle sans lui donner de raison. Depuis ce départ imprévu, la mari-torne partageait sa solitude avec son mistigri qui égratignait tout sur son passage, pieds de table, chaises, jusqu'à la paillasse de Pontus.

Doucette saisit un petit bout de fromage de chèvre racorni et le tendit à son matou.

— Mange, mon chéri.

Puis elle se tourna vers Pontus.

— La prochaine fois que je vois ton « jaunet » dans les jambes de Griffon, je le tue et te le fais bouffer. Tiens-le-toi pour dit !

Devant Doucette, l'adolescent feint de filer droit. Il s'évertue à se rendre transparent mais rien ne lui échappe. Il capte tout, absorbe tout et demeure attentif aux étranges mixtures confectionnées par la Muava à partir de poudre de crapaud, de plantes vénéneuses, de rognures d'ongles, de sang, d'urine et d'huile de vitriol. Avec ces compositions secrètes, la pythonisse prétend abuser les nigauds, toujours prompts à croire aux miracles. Aphrodisiaques, onguents de beauté, philtres d'amour, médecine pour les épilepsies, les nausées, et même la goutte, composent la panoplie de Doucette. Elle use aussi parfois d'arsenic, mais pour aider ses congénères à se débarrasser de vermine ou d'animaux errants. C'est ce qu'elle prétend.

Pontus se demande, en observant les alambics et les cornues, si elle ne s'adonne pas, comme beaucoup de commères des bas-fonds, à la fourniture de poisons destinés à des buts un peu moins avouables. Il n'est point rare en effet de voir, la nuit venue, de riches silhouettes, le visage dissimulé, se faufiler dans la ruelle menant au gîte.

Les empoisonnements intéressent les femmes désireuses de se débarrasser, qui d'un mari encombrant, qui d'un amant fâcheux, qui d'un richissime père qui n'en finit pas de mourir. Appâtées par le gain, des centaines

de ribaudes, près des remparts, se livrent au commerce de substances mortelles, à la sorcellerie, aux messes noires, aux sortilèges les plus malsains. La psychose de l'empoisonnement bat son plein.

Les magistrats de la discrète Chambre ardente, créée par Louis XIV, siègent sans désespérer. Le roi a nommé à cette juridiction d'exception des magistrats intègres, notamment Nicolas Gabriel de La Reynie, lieutenant général de la police.

Les suspects, soumis à la question, avouent le plus souvent sous la torture des crimes d'empoisonnement qu'ils n'ont pas commis, mais que les autopsies ne permettent pas, en l'état de la science, d'innocenter.

Les empoisonnements ne sont pas l'œuvre des seules blanchisseuses, fripières ou cabaretières. Ils sont aussi souvent le glaive vengeur de nobles de bonne souche, d'aristocrates tombés dans la débauche et même de membres de la cour royale. Ne dit-on pas que la comtesse de Soissons, la princesse de Bourgogne et le duc de Brissac, pour ne citer qu'eux, figurent parmi les suspects que monsieur de La Reynie tient à l'œil ? Il faut dire que les malheureuses épouses, mariées au gré des parentèles, n'ont guère d'autre moyen que le poison pour rendre la monnaie de leur pièce à des maris volage. Aussi les archers du roi multiplient-ils les arrestations. Les geôles de la Bastille et de Vincennes ne désemplissent pas.

Doucette et la Chambre ardente

Pontus, d'ordinaire distrait, affiche une réelle curiosité pour les plantes et substances que manipule Doucette. Après seulement quelques mois d'observation, il est capable de reconnaître, les yeux fermés, l'odeur des acides : eau-forte, orpiment, vitriol. Il peut même reconnaître l'odeur de l'argile fraîche et concocter à partir de racine de mandragore, de morelle noire, de venin de vipère, de poudre de crapaud et de vert-de-gris, un poison aussi violent que l'arsenic.

Est-ce l'enjeu du combat mortel que se livrent, dans l'âme de Doucette, les diabolotins sataniques et les anges de Dieu ? Toujours est-il que Doucette est sujette, au cours d'une nuit agitée, à des brûlures au niveau de la gorge et à des douleurs dans le ventre.

Pontus, qui se tient près d'elle, dissimule mal sa joie. Le mélange d'urine de souris, de poudre de diamant et de ciguë qu'il a versé dans la soupe de la Muava paraît

avoir produit ses effets. Mais il déchanté vite. L'apothicaire appelé au chevet de la matrone ne diagnostique ni affection tuberculeuse, ni péritonite. Mieux, il conclut que la malade devrait être bientôt sur pied.

Quelques jours plus tard, Doucette, remise de ses malaises, reprend activement ses activités. Ce fichu contretemps l'a mise en retard dans ses commandes. Pontus, de son côté, n'a pas renoncé à ses funestes projets. Pour lui, la Muava doit rejoindre au plus tôt ce coin de ciel où se rassemblent les génies du mal et les suppôts de Satan. Tandis qu'il prépare en cachette une mixture à base de serpolet, de chlorure de zinc et de vitriol, des exempts et des archers du roi font soudain irruption dans le hameau de Pouzieux. Un décret de prise de corps vient d'être lancé contre Doucette sur la foi d'un billet anonyme. Elle doit être conduite incontinent à Paris, au Port-Royal, pour y être interrogée par monsieur de La Reynie, chargé de l'instruction.

Doucette est interdite. Elle voit dans cette dénonciation une machiavélique tentative de Pontus.

— Encore une de tes facéties pour boulotter tout ce qu'il y a dans le garde-manger, crie-t-elle, au moment de suivre les gardes. Ne bouge pas, fripouille ! J'vais revenir ! Tu n'perds rien pour attendre.

Pontus, les yeux enfoncés dans le sol, le corps replié comme sous la menace d'un coup, ne la regarde pas monter dans le chariot de la sécurité.

Faute de preuves concrètes de la culpabilité de Doucette (l'arsenic administré à petites doses peut faire

croire à une mort naturelle), le lieutenant général de la police ordonne que l'on soumette la prisonnière à la question « extraordinaire ».

Allongée à même le sol, la détenue avale trois cruches entières d'eau que le bourreau lui administre par une corne en forme d'entonnoir.

Le ventre de la suppliciée, gonflé comme une outre, écrase foie, rate et reins. À demi-nue, pieds et mains liés par une corde de chanvre, Doucette ne tarde pas à confesser ses crimes. Elle révèle, en premier lieu, que s'étant fait passer pour une infirmière bénévole, elle a testé ses préparations auprès des malades de l'Hôtel-Dieu, leur faisant absorber tisanes et bouillons pour observer les effets de ses poisons. Puis, elle avoue avoir organisé des messes blanches avec des devineresses dans des logis reculés, loin des remparts. Enfin, elle reconnaît avoir participé à des messes noires où les participants buvaient le sang des vierges et sacrifiaient parfois des bébés, nés d'avortements clandestins. Sous les coups de maillet et de l'enfoncement des coins du brodequin, elle finit par admettre avoir occis une bonne dizaine de personnes, dont la plus récente, mademoiselle de La Vallière.

Les magistrats, horrifiés à l'idée que l'abominable empoisonneuse ait écourté la vie de la favorite du roi, s'empressent de faire exhumer le corps, enterré depuis plusieurs semaines. L'autopsie pratiquée par d'éminents médecins ne donne rien. Certes, le foie est un peu jaunâtre et s'émiette au toucher ; la rate est noire et l'estomac, couvert de pustules asséchées, mais pas la moindre trace apparente de substance toxique.

Doucette est condamnée par la Chambre ardente à être rouée en place de Grève, le corps exposé aux oiseaux de proie, « tant qu'il restera de la chair sur les os ». Une foule compacte se serre devant l'échafaud. Le temps est absurdement beau. Un soleil vif scintille sur les cuivres et les bronzes de la fanfare. Balcons, corniches, lampadaires, frontons, garde-corps, tout ce qui domine le bûcher est couvert de badauds. Les fenêtres donnant sur la place se louent à prix d'or.

Pontus tient sa revanche, mais renonce à assister à l'exécution de la Muava. Il n'a pas les moyens de se rendre à Paris et, quand bien même les aurait-il, il n'y serait pas allé. Il a une sainte horreur du sang.

Tandis que la foule suit la charrette de l'infamie qui emporte Doucette, Pontus remercie saint Benoît de Pal d'avoir exaucé ses prières et de lui avoir accordé plus qu'il ne demandait.

— Voilà qui est fait ! marmonne-t-il. Dieu merci, je peux ici manifester ma joie alors qu'au bûcher je serai contraint à mille simagrées.

La tribune se remplit de riches messieurs avec laquais et de belles dames aux curieux chapeaux. Toute la noblesse s'est donné rendez-vous pour cette spectaculaire exécution. Ces messieurs du Conseil arrivent, précédés des consuls et des magistrats conduits par le président du tribunal. L'évêque, robe écarlate en moire, sort de sa chaise à porteurs et s'approche de la condamnée.

Doucette, pâle comme le marbre, vêtue d'une camisole de toile blanche, une corde de chanvre autour du cou, semble être déjà passée dans l'autre monde. Sous

les huées et les imprécations, le bourreau, Robert Courtepatte, pousse la condamnée jusqu'aux premières marches du bûcher. La foule se tait. Le moment est solennel. Doucette, qui tient dans les mains une grosse bougie de cire, avoue à la foule médusée l'ignominie de ses crimes. L'évêque tente de pacifier cette âme rebelle et demande à Dieu d'avoir pitié de la pécheresse. Il exhorte la pénitente à se confesser plus encore.

— Si vous en savez plus que vous n'en avez dit, vous ne pouvez espérer le salut de votre âme¹...

Les seuls mots que Doucette prononce avant de mourir, sans que l'on sache à qui ils s'adressent sont : « S'ils savaient ce que je sais de lui... » Puis le bourreau lui ôte sa cornette, s'empare de sa longue chevelure, la coupe, découvrant une figure modeste et une peau étonnamment blême. Doucette s'agenouille et l'abbé entonne le *Salve Regina*, repris par l'assistance. À peine sa prière achevée, « mon Dieu j'abandonne mon corps aux hommes avec la foi que vous le ressuscitez... », que sa tête tombe et que son corps s'affaisse. Le bourreau dissimulait sous son manteau un long glaive. Il verse le corps dans un brasier vorace, aussi intense que les feux de l'enfer.

La perquisition menée au logis de la criminelle, rue du Four-à-Pains, à Pouzieux, révèle l'existence d'un véritable arsenal d'alchimiste : four à digestion, alambic, creuset, mortier, substances toxiques, soufre, salpêtre, sels de corail, borax, charbon de bois, chlorure d'arsenic, vert-de-gris, poudre de diamant. Une étagère

1. Jean-Christian Petitfils, *L'Affaire des poisons*, Paris, Perrin, 2013, p. 30.

s'affaisse sous le poids de fioles contenant des liqueurs d'animaux en putréfaction et une odeur âcre prend à la gorge, dès qu'on pénètre dans le lieu.

Le procès de Doucette n'est que le prologue de l'abominable histoire des poisons.